



TE RAU MATA ARAI



Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

Sommaire :

- Contrôle des chèvres et des cochons dans le parc de Te Faaiti
- Concours « Rauraa Ora » sur le thème de la biodiversité terrestre de Polynésie française
- Une forêt éducative chez AOA Polynesian forests

Contrôle des chèvres et des cochons dans le parc de Te Faaiti

Bien qu'utiles à l'homme pour les produits et sous-produits que ces animaux apportent, les chèvres et cochons, dès lors qu'ils sont divagants, sont sources de nuisances pour les plantes et le bon fonctionnement des écosystèmes. C'est la raison pour laquelle ils sont fréquemment considérés comme des espèces envahissantes. Même si ce statut n'est pas explicitement reconnu en Polynésie française pour ces animaux, des actions ponctuelles de régulation des populations ensauvagées sont menées, notamment au sein du parc territorial de Te Faaiti (Vallée de Papeno'o). Une opération « exceptionnelle » a été menée durant 3 jours, entre le 18 et le 20 mai dernier avec les associations Vaituoru nui et Vairutu.



Credit J.-Y. Meyer

Avec l'aide de ces associations de la vallée et de différents prestataires, cette vallée protégée depuis 1989 fait l'objet d'actions d'étude de la flore et de la faune (oiseaux, cochons, chèvres, escargots, insectes) ainsi que de contrôle des plantes envahissantes telles que le falcata, le faux pistachier (*Syzygium cumini*) ou le jambosier (*Syzygium jambos*). Dans le cadre d'un programme de conservation, quelques plantations d'espèces endémiques protégées telles que l'*ochrosia* (tamore mou'a) et l'érythrine de Tahiti ('atae 'oviri) ont également été réalisées il y a quelques années. L'entretien du sentier, d'une signalétique et de deux refuges

permet aux randonneurs de profiter de la zone laissée libre d'accès.

Te Faaiti étant une zone protégée, accessible au public, la chasse y est interdite, ce qui conduit ponctuellement à une abondance de cochons et de chèvres. Pour réguler les effectifs, des opérations de

chasse sont organisées en concertation avec les chasseurs de la vallée, comme cela a été le cas en 2016 et en 2023. Pour mieux connaître l'effet de ces prélèvements et améliorer leur planification, depuis 2023, un prestataire scientifique a été sollicité par la Diren pour réaliser un suivi photographique à l'aide de caméras infrarouge déclenchées par le mouvement. Ces suivis ont été réalisés 2 fois par an, sur une période de 2 semaines.

Pour plus de renseignements, contacter la Direction de l'environnement au 40 47 66 66.

Concours « Rauraa Ora » sur le thème de la biodiversité terrestre de Polynésie française

Dans le cadre de son programme de protection de la biodiversité des îles et atolls de la Polynésie française, la Direction de l'environnement (DIREN) organise en partenariat avec la Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements (DGEE) deux concours sur le thème de la biodiversité terrestre de la Polynésie française intitulés « RAURAA ORA ».

La deuxième édition du concours RAURAA ORA, accessible aux enseignants, s'adresse aux élèves des structures spécialisées, du cycle 3/CJA et des collèges du privé et du public.

En favorisant le dialogue entre la littérature, l'art, la communication et la culture scientifique, le comité organisateur est heureux de promouvoir la biodiversité et les milieux naturels terrestres auprès du jeune public.

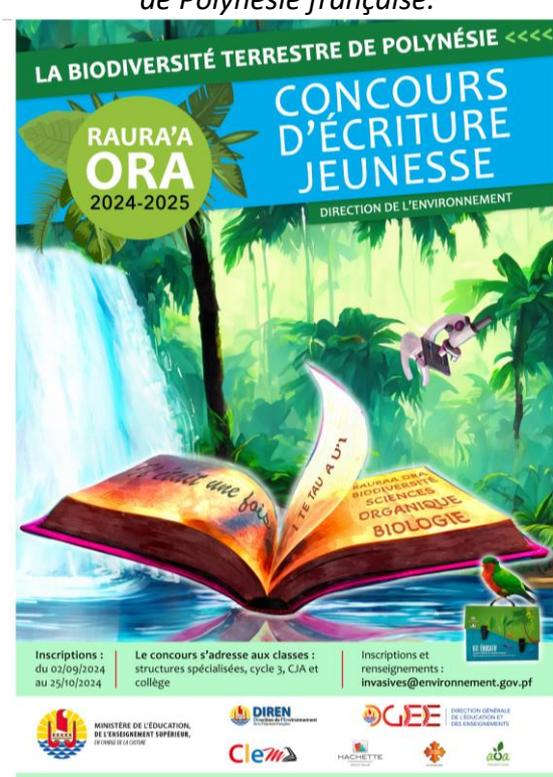
Finalités des concours

Concours d'écriture :

Il invite à écrire une histoire en langue française, anglaise ou en langues polynésiennes.

Concours d'affiche de campagne :

Il invite à réaliser une affiche en langue française, anglaise ou polynésienne, pour sensibiliser à la richesse et à la fragilité de la biodiversité terrestre de Polynésie française.



Pour les élèves, l'écriture d'une histoire et/ou la réalisation d'affiches s'inscrivent dans les activités ordinaires de la classe et répondront aux objectifs définis par les programmes.

Vous retrouverez les magnifiques projets lauréats de la première édition en cliquant [ICI](#).

Pour plus de renseignements, contacter la Direction de l'environnement au 40 47 66 66.

Une forêt éducative chez AOA Polynesian forests

AOA Polynesian forests est un projet de restauration de la forêt, réalisé par une lutte stratégique et progressive contre les espèces envahissantes et par la plantation d'espèces indigènes. Dans la partie basse du domaine des espèces utiles, dont le comportement n'entre pas en contradiction avec le projet principal, sont également plantées afin de tester des protocoles d'agroforesterie.



La sensibilisation et la formation au thème de la biodiversité terrestre sont également au cœur du projet. Peu à peu le domaine s'ouvre au public avec l'organisation de journées de découverte et depuis peu la mise en place d'une série de panneaux informatifs. Cette forêt éducative, accessible au public et aux écoles sur [réservation](#), propose une expérience immersive au cœur de la forêt, où les guides raconteront son histoire, ses usages et les dangers qui pèsent sur elle. Le public comprend la forêt pour mieux savoir pourquoi et comment la préserver.



Pour plus de renseignements, rendez-vous sur aoa.pf



Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à : invasives@environnement.gov.pf ou au 87 74 68 72

Notre fenua, un paradis à protéger !



DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT